



PROCÉDURE POUR LES RESPONSABLES DE STRUCTURES

1. PARTICIPATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Avant le 18 mars 2022,

Retournez à la FFPLUM le formulaire d'inscription à l'Assemblée Générale par mail ou courrier pour :

- Enregistrer votre participation à l'Assemblée Générale en présentiel ou en visioconférence.
- Déléguer le pouvoir de votre structure.

Enregistrez votre participation au déjeuner au CNOSF:

- Retourner un chèque de 20€ par convive.



Inscription et Pouvoir

2. Accès visioconférence et votes



À partir du mercredi 23 mars 2022,

Le prestataire de vote certifié, EasyQuorum vous communique:

- Le lien de connexion.
- Votre mot de passe.
- Le numéro hotline.

Le secrétariat de la FFPLUM répondra à vos appels le samedi 26 mars 2022.

Diffusion de la liste des candidats sur le site Internet de la FFPLUM après validation par la Commission électorale, le vendredi 11 mars 2022.

Contact commission électorale: pierre-henri-lopez@orange.fr

3. POUR VOTER

Le samedi 26 mars 2022 à partir 8h30,

Vous pouvez assister à l'AG en visioconférence via la plateforme de votes.

Vous assistez à l'AG au CNOSF, vous votez depuis votre smartphone.

Horaires des votes:

- De 11h00 à 11h30: Assemblée Générale.
- De 12h10 à 12h30: Assemblée Générale électorale.

Les horaires sont susceptibles d'évoluer en fonction du nombre de candidats.

Publication des résultats le samedi 26 mars 2022 en après-midi.

